



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 12645

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge Mme la ministre du commerce extérieur sur le nombre de logements de fonction attribués aux personnels de l'ensemble de ses administrations.

Texte de la réponse

L'arrêté du 26 décembre 2012 fixant les listes de fonctions des services de l'État et des établissements publics relevant du périmètre de compétences des ministères économiques et financiers prévues aux articles R. 2124-64 et R. 2124-68 du code général de la propriété des personnes publiques pouvant ouvrir droit à l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service (NAS) ou d'une convention d'occupation précaire avec astreinte (COP/A), prévoit 84 NAS et 1 COP/A concernant des services placés sous l'autorité de la ministre du commerce extérieur. La répartition des 84 NAS (article 1) est la suivante : - 80 pour la direction générale des douanes et droits indirects (contingent concernant également le ministre de l'économie et des finances) ; - 4 pour le secrétariat général des ministères économiques et financiers (contingent concernant également les ministres de l'économie et des finances, du redressement productif, de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique, de l'artisanat, du commerce et du tourisme). La COP/A (article 2) concerne le secrétariat général des ministères économiques et financiers, ce contingent concernant également les mêmes ministres que pour les NAS.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12645

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2012](#), page 7074

Réponse publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5813